

Vote à l'Assemblée Générale Annuelle (AGA)

Paris, France, et Eastleigh, Royaume-Uni - 14 septembre 2023 - Novacyt S.A. (EURONEXT GROWTH : ALNOV ; AIM : NCYT), spécialiste international du diagnostic clinique, annonce que les actionnaires peuvent désormais voter pour l'assemblée générale annuelle (« AGA ») reprogrammée de la Société, qui se tiendra à 14h00 CEST/13h00 BST le 5 octobre 2023 sous la forme d'une réunion virtuelle ouverte. L'assemblée générale annuelle de la Société (« AGA ») se tiendra exclusivement sous la forme d'une réunion virtuelle ouverte à 14h00 CEST/13h00 BST le jeudi 5 octobre 2023. Cette assemblée étant reprogrammée, tous les votes antérieurs sont désormais nuls et tous les actionnaires doivent déposer à nouveau leurs votes. Comme à l'accoutumée, et en conformité avec la législation française sur les sociétés, l'Assemblée Générale Annuelle présente à la fois des résolutions ordinaires et des résolutions extraordinaires. Tous les documents sont disponibles à l'adresse suivante : www.novacyt.com/investors. Les actionnaires sont vivement encouragés à déposer leurs votes à l'avance, conformément aux instructions figurant dans l'avis de convocation à l'AGA. **Vote à l'Assemblée Générale Annuelle (AGA)**